

Cap-Santé, le 1^{er} juin 2016

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi
1^{er} juin 2016, à 20 h 40 à la salle Saint-Laurent de la Préfecture,
sise au 185, Route 138, à Cap-Santé.**

20 H 40

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

Sont présents Madame et Messieurs les représentants suivants :

Ville de Cap-Santé	Michel Blackburn
Municipalité de Deschambault-Grondines	Gaston Arcand
Ville de Donnacona	Marc-André Hébert
Ville de Lac-Sergent	Denis Racine
Ville de Neuville	Marie-Michelle Pagé
Ville de Pont-Rouge	Ghislain Langlais
Ville de Portneuf	Nelson Bédard
Municipalité de Rivière-à-Pierre	Jean Mainguy
Municipalité de St-Alban	Bernard Naud
Ville de St-Basile	Jean Poirier
Municipalité de St-Casimir	Dominic Tessier Perry
Municipalité de Ste-Christine-d'Auvergne	Raymond Francoeur
Municipalité de St-Gilbert	Léo Gignac
Ville de St-Marc-des-Carières	Guy Denis
Ville de St-Raymond	Daniel Dion
Municipalité de St-Thuribe	Jacques Delisle
Municipalité de St-Ubalde	Pierre Saint-Germain

Sont également présents, Mesdames et Monsieur :

Josée Frenette	Directrice générale
Lucie Godin	Directrice du service de développement économique
Jean Lessard	Directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Est absent, Monsieur :

Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf	Denis Langlois
--	----------------

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC et adoption de l'ordre du jour

1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 *Embauche de monsieur Bernard Tremblay à titre d'agent de développement régional*

2. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - 2.1 *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Adoption du plan d'action 2016-2017*
 - 2.2 *Fonds de développement du territoire (FDT) – Adoption des actions prioritaires 2016-2017*
3. **DOSSIERS RÉGIONAUX**
 - 3.1 *Logo et image de la MRC – Octroi d'un contrat pour le renouvellement et la cohérence de la signature identitaire de la MRC de Portneuf*
 - 3.2 *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale – Nomination des représentants de la MRC au comité du réseau local de Portneuf*
 - 3.3 *Réalisation d'une étude de faisabilité financière pour la mise sur pied d'une régie intermunicipale de services en sécurité incendie pour le secteur est de la MRC de Portneuf – Octroi d'un contrat de services professionnels*

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MRC ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC se fait à 20 h 40.

CRS 148-06-2016

Il est proposé par M. Léo Gignac et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. **ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF**
 - 1.1 **EMBAUCHE DE MONSIEUR BERNARD TREMBLAY À TITRE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

CRS 149-06-2016

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a planifié de mettre en place un service de développement économique au sein de son organisation et d'y intégrer un nouveau poste d'agent de développement régional;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été communiqué dans plusieurs réseaux afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection, constitué de la directrice générale, de la directrice du service de développement économique et de M. Guillaume Morin, conseiller aux entreprises à la MRC de Portneuf, a procédé à l'évaluation et aux entrevues de recrutement;

CONSIDÉRANT que, suite au processus d'embauche, le comité recommande l'embauche de M. Bernard Tremblay;

Il est proposé par M. Gaston Arcand et résolu :

QUE la MRC de Portneuf confirme l'embauche, à compter du 6 juin 2016, de M. Bernard Tremblay, à titre d'agent de développement régional, à temps plein, au service de développement économique à la MRC de Portneuf;

QUE la MRC de Portneuf autorise la directrice générale à rédiger la lettre d'embauche de M. Bernard Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) – ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2016-2017

CRS 150-06-2016

CONSIDÉRANT qu'une entente régionale pour la délégation du PADF est survenue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les diverses MRC concernées;

CONSIDÉRANT que le PADF comporte un volet visant à contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le PADF comporte un volet permettant des interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intra-municipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

CONSIDÉRANT que la réalisation des activités prévues au Programme d'aménagement durable des forêts est rattachée à l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action annuel doit être déposé et accepté par le ministre pour que 75 % du montant maximal annuel soit versé à la MRC responsable de l'administration de l'entente;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe annuelle du PADF de 444 284 \$ peut, si elle n'a pas été engagée lors de l'exercice financier pour lequel elle a été octroyée, être reportée aux années subséquentes de l'entente de délégation;

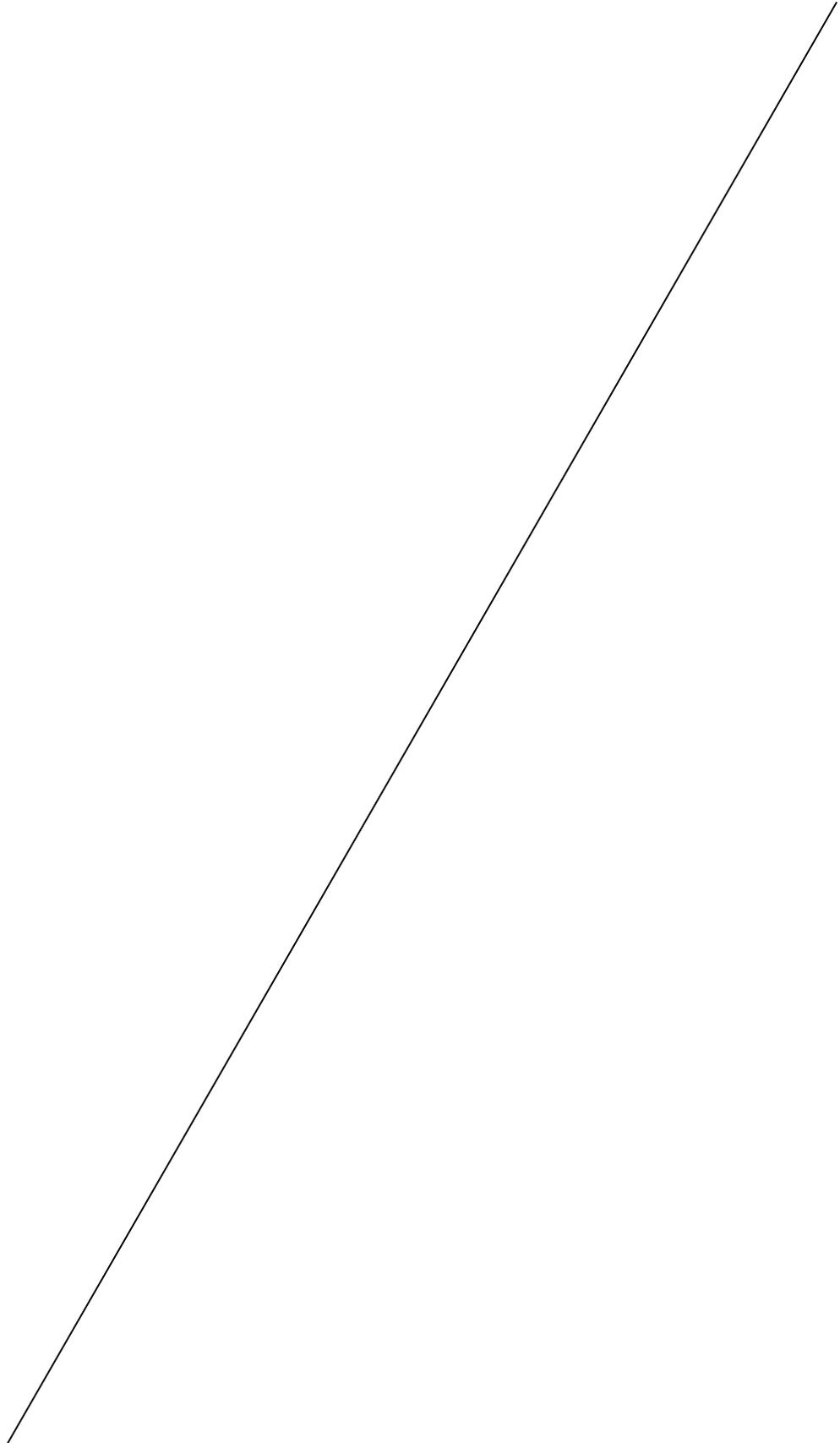
CONSIDÉRANT que le plan d'action 2016-2017 est le fruit d'une concertation régionale des MRC concernées à laquelle adhèrera chacune d'entre elles;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance du plan d'action lors de sa séance de travail du 1^{er} juin 2016 et est d'accord pour en faire l'adoption;

Il est proposé par M. Daniel Dion et résolu :

QUE le conseil de la MRC accepte le plan d'action régional du PADF pour l'année 2016-2017, tel que présenté dans cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Plan d'action		
Rapport annuel		
Objectifs poursuivis par le projet	Type de dépense	Prévision des dépenses
Coordination Régionale		
<ul style="list-style-type: none"> Poser des actions pour assurer la synergie entre les trois TGIRT de la région; Représenter les TGIRT de la région auprès de diverses instances régionales ou provinciales; Assurer la communication de l'information et de la donnée pertinente entre les différentes tables locales; Appuyer les coordonnateurs locaux en leur fournissant des outils de concertation; Organiser un nombre suffisant de comités de coordination pour assurer l'avancement des travaux des TGIRT; S'assurer que les dossiers suivants progressent d'ici le 31 mars 2017: <ul style="list-style-type: none"> Les vieilles forêts; L'organisation spatiale dans la sapinière; La stratégie de production de bois; L'élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès; L'identification des espèces sensibles à l'aménagement. 	Salaire	23 526,38 \$
	Rencontres	3 593,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 358,00 \$
	Dépenses matérielles	623,00 \$
	Communication/diffusion	1 000,00 \$
	Assurances	328,00 \$
	Formation	500,00 \$
	Sous-total	30 928,38 \$
Coordination Locale MRC Portneuf		
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les budgets de sa TGIRT et assurer la reddition de compte de celle-ci auprès du coordonnateur régional; Mettre à jour les règles de fonctionnement et veiller à leur respect; Tenir à jour les listes de participants de la TGIRT et les listes d'invitation aux consultations PAFI; Préparer les ordres du jour et comptes rendus de rencontres (TGIRT, comités de travail locaux); Convoquer les rencontres et les organiser (location de salle, repas, etc.) pour la TGIRT et les consultations PAFI; Coordonner les comités de travail locaux; Veiller à la documentation et au suivi des enjeux locaux; Tenir les consultations publiques convenues avec le MFFP et préparer le rapport de consultations. 	Salaire	32 753,46 \$
	Rencontres	1 732,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 655,00 \$
	Dépenses matérielles	5 000,00 \$
	Communication/diffusion	2 000,00 \$
	Assurances	372,00 \$
	Formation	1 000,00 \$
	Acquisition de connaissances	8 000,00 \$
Sous-total	52 512,46 \$	
Coordination Locale MRC Jacques-Cartier		
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les budgets de sa TGIRT et assurer la reddition de compte de celle-ci auprès du coordonnateur régional; Mettre à jour les règles de fonctionnement et veiller à leur respect; Tenir à jour les listes de participants de la TGIRT et les listes d'invitation aux consultations PAFI; Préparer les ordres du jour et comptes rendus de rencontres (TGIRT, comités de travail locaux); Convoquer les rencontres et les organiser (location de salle, repas, etc.) pour la TGIRT et les consultations PAFI; Coordonner les comités de travail locaux; Veiller à la documentation et au suivi des enjeux locaux; Tenir les consultations publiques convenues avec le MFFP et préparer le rapport de consultations. 	Salaire	26 035,00 \$
	Rencontres	1 442,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 378,00 \$
	Dépenses matérielles	4 165,00 \$
	Communication/diffusion	1 671,00 \$
	Assurances	309,00 \$
	Formation	833,00 \$
	Acquisition de connaissances	6 664,00 \$
Sous-total	42 497,00 \$	
Coordination Locale MRC Côte-de-Beaupré		
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les budgets de sa TGIRT et assurer la reddition de compte de celle-ci auprès du coordonnateur régional; Mettre à jour les règles de fonctionnement et veiller à leur respect; Tenir à jour les listes de participants de la TGIRT et les listes d'invitation aux consultations PAFI; Préparer les ordres du jour et comptes rendus de rencontres (TGIRT, comités de travail locaux); Convoquer les rencontres et les organiser (location de salle, repas, etc.) pour la TGIRT et les consultations PAFI; Coordonner les comités de travail locaux; Veiller à la documentation et au suivi des enjeux locaux; Tenir les consultations publiques convenues avec le MFFP et préparer le rapport de consultations. 	Salaire	20 997,83 \$
	Rencontres	1 184,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 132,00 \$
	Dépenses matérielles	3 420,00 \$
	Communication/diffusion	1 372,00 \$
	Assurances	254,00 \$
	Formation	684,00 \$
	Acquisition de connaissances	5 472,00 \$
Sous-total	34 515,83 \$	
Coordination Locale MRC Charlevoix		
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les budgets de sa TGIRT et assurer la reddition de compte de celle-ci auprès du coordonnateur régional; Mettre à jour les règles de fonctionnement et veiller à leur respect; Tenir à jour les listes de participants de la TGIRT et les listes d'invitation aux consultations PAFI; Préparer les ordres du jour et comptes rendus de rencontres (TGIRT, comités de travail locaux); Convoquer les rencontres et les organiser (location de salle, repas, etc.) pour la TGIRT et les consultations PAFI; Coordonner les comités de travail locaux; Veiller à la documentation et au suivi des enjeux locaux; Tenir les consultations publiques convenues avec le MFFP et préparer le rapport de consultations. 	Salaire	23 246,50 \$
	Rencontres	1 237,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 182,00 \$
	Dépenses matérielles	3 571,00 \$
	Communication/diffusion	1 434,00 \$
	Assurances	265,00 \$
	Formation	714,00 \$
	Acquisition de connaissances	5 714,00 \$
Sous-total	37 363,50 \$	
Coordination Locale MRC Charlevoix-Est		
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les budgets de sa TGIRT et assurer la reddition de compte de celle-ci auprès du coordonnateur régional; Mettre à jour les règles de fonctionnement et veiller à leur respect; Tenir à jour les listes de participants de la TGIRT et les listes d'invitation aux consultations PAFI; Préparer les ordres du jour et comptes rendus de rencontres (TGIRT, comités de travail locaux); Convoquer les rencontres et les organiser (location de salle, repas, etc.) pour la TGIRT et les consultations PAFI; Coordonner les comités de travail locaux; Veiller à la documentation et au suivi des enjeux locaux; Tenir les consultations publiques convenues avec le MFFP et préparer le rapport de consultations. 	Salaire	25 965,75 \$
	Rencontres	1 379,00 \$
	Frais représentation coordonnateur	1 318,00 \$
	Dépenses matérielles	3 983,00 \$
	Communication/diffusion	1 598,00 \$
	Assurances	296,00 \$
	Formation	796,00 \$
	Acquisition de connaissances	6 373,00 \$
Sous-total	41 708,75 \$	
Total		239 525,92 \$

Tableau 2
Réalisation d'interventions ciblées (objectif 1.2)

Plan d'action							
				Rapport annuel			
Activité	Type d'activité	Responsable de l'activité	Objectif visé par le projet	Indicateur	Cible	Source de financement autre (\$)	Prévision des dépenses
Projets régionaux							
Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et à Lévis	autre	Communauté métropolitaine de Québec	Identifier les projets les plus prometteurs de conversion des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles des municipalités/acteurs de la région de la Capitale-Nationale par des systèmes à la biomasse forestière et d'offrir un soutien à leur réalisation.	1) Nbr de participants rencontré 2) Nbr de participants rencontré 3) Nbr de participants rencontré 4) Nbr de participants rencontré 5) Nbr de participants rencontré 6) Nbr évaluations du potentiel personnalisé 7) Nbrs acteurs suivis dans le cadre de leurs démarches de réalisation de projet	1) 30 personnes 2) 22 personnes 3) 15 personnes 4) 22 personnes 5) 10 personnes 6) 8 évaluations personnalisées 7) 4 suivis de projet	19 040,00 \$	48 800,00 \$
Campagne de communication sur les métiers de la forêt et du bois	autre	Association forestière des deux rives	Valoriser les métiers et les travailleurs de la forêt et du bois auprès des publics qui seront ciblés.	1) Personnes ayant visité le site WEB 2) Participants au concours 3) Articles, rapports ou mention médiatique découlant de la campagne dans chaque MRC de la région 4) Acteurs du milieu impliqués dans la campagne	1) 2000 personnes 2) 1000 participants 3) 1 référence par MRC 4) 10 acteurs	18 195,00 \$	5 000,00 \$
Colloque 2017 de l'AF2R – L'aménagement durable des forêts	autre	Association forestière des deux rives	Présenter de manière vulgarisée et faire acquiescer des connaissances à propos de l'ADF	1) Nbr de participants attendus 2) Niveau de satisfaction des participants	1) 100 participants 2) Très satisfait (> 80%)	24 090,00 \$	5 000,00 \$
L'Aventure forêt et bois, circuits guidés à saveur forestière	autre	Association forestière des deux rives	Favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois en organisant des activités de transfert de connaissances dans la région O3.	1) Nbr de participants grand public 2) Nbr de participants du secondaire 3) Niveau de satisfaction des participants	1) 70 participants grand public 2) 70 participants du secondaire 3) Satisfaisant à très satisfaisant	7 735,00 \$	7 000,00 \$
Camp forêt : des profs dans le bois!	autre	Association forestière des deux rives	Sensibiliser les acteurs du milieu de l'éducation et faciliter l'intégration des sciences forestières dans les établissements d'enseignement.	1) Nbr de participants attendus 2) Niveau de satisfaction des participants	1) 30 participants 2) Très élevé	54 005,00 \$	5 000,00 \$
Sous-total							70 800,00 \$
Projets locaux MRC Portneuf							
Implantation d'un séchoir à copeaux à Saint-Ubalde	autre	Bio-Energie forestière	Développer des combustibles à partir de la biomasse qui répondent aux besoins des utilisateurs de petites chaufferies institutionnelles à un coût permettant de rentabiliser de tels projets	quantité de TMA de copeau sous les 20 M	500 TMA à moins de 20%	87 000,00 \$	19 523,28 \$
Amélioration du chemin du Lac Carillon	voirie multiusage	Scienc PSE inc.	Éliminer la sédimentation dans les cours d'eau provenant de ponceaux en place. Permettre la circulation plus tôt le printemps lors de la fonte des neiges.	Travaux réalisés en conformité avec le RNI	Travaux réalisés en conformité avec le RNI	8 000,00 \$	15 295,00 \$
Appui à la réalisation de travaux sylvicoles sur terre privée de la MRC de Portneuf	tr. Sylv. Privé	Agence des forêts privées de Québec O3	Améliorer l'état des érablières, et ce, en vue d'établir une exploitation acéricole.	superficie réalisée en coupe d'amélioration d'érablière	33 ha	8 415,00 \$	35 403,75 \$
Amélioration des chemins forestiers du Parc naturel régional de Portneuf (Phase 1)	voirie multiusage	Parc naturel régional de Portneuf	Ce projet vise l'amélioration de certaines sections du chemin principal d'accès au parc régional de Portneuf pour en faciliter l'entretien.	Travaux réalisés en conformité avec le RNI	Travaux réalisés en conformité avec le RNI	7 542,40 \$	22 592,97 \$
Étude de caractérisation des terres forestières sous-exploitées dans la MRC de Portneuf	autre	MRC de Portneuf	Réaliser une étude de caractérisation des terres agricoles ou forestières sous-exploitées et proposer des stratégies de mise en valeur.	Rapport de recherche	Rapport de recherche	4 000,00 \$	10 000,00 \$
Sous-total							102 816,00 \$
Projets locaux MRC Jacques-Cartier							
Appui à la réalisation de travaux sylvicoles sur terre privée de la MRC de La Jacques-Cartier	tr. Sylv. Privé	Agence des forêts privées de Québec O3	Améliorer l'état des érablières, et ce, en vue d'établir une exploitation acéricole.	superficie réalisée en coupe d'amélioration d'érablière	22.4 ha	5 712,00 \$	24 155,63 \$
Appui à la réalisation de travaux sylvicoles sur terre privée de la MRC de La Jacques-Cartier	tr. Sylv. Privé	Agence des forêts privées de Québec O3	Coupe d'ensemencement d'un peuplement approchant la maturité afin de favoriser la régénération.	Superficie réalisée en coupe d'ensemencement	34.0 ha	2 520,00 \$	10 656,89 \$
Appui à la réalisation de travaux sylvicoles sur terre privée de la MRC de La Jacques-Cartier	tr. Sylv. Privé	Agence des forêts privées de Québec O3	Coupe d'amélioration, d'assainissement et de régénération dans une érablière acéricole en exploitation afin d'améliorer la qualité du peuplement.	Superficie réalisée en service technique et martelage	4.5 ha	444,38 \$	1 879,23 \$
Sous-total							36 691,75 \$
Projets locaux MRC Côte-de-Beaupré							
Appui à la réalisation des travaux sylvicoles sur terre privée de la MRC de La Côte-de-Beaupré	tr. Sylv. Privé	Agence des forêts privées de Québec O3	Augmenter le volume des travaux sylvicoles réalisés en forêt privée.	Superficie réalisée en coupe d'amélioration d'érablière en éclaircie de plantation résineuse	Érablière: 4 ha Éclaircie: 26.50 ha	8 105,33 \$	29 420,32 \$
Aménagement intégré et durable de la Forêt Montmorency	autre	Forêt Montmorency-Université Laval	Développer de nouvelles approches sylvicoles, mettre en œuvre la stratégie d'aménagement, maximiser le stockage du carbone	Superficie réalisée en coupe progressive irrégulière et préparation de terrain de zones à reboiser.	CPI: 2ha Labourage et hersage: 15 ha	3 632,00 \$	29 970,00 \$
Construction d'un chemin multiusage sur le TNO Sault-au-Cochon	voirie multiusage	MRC de La Côte-de-Beaupré	Améliorer l'accessibilité du territoire, rendre plus efficaces et rentables les opérations forestières, répondre à un besoin local et favoriser l'harmonisation des usages	Distance de chemin construit	5km	20 720,00 \$	58 160,00 \$
Sous-total							117 691,32 \$
Projets locaux MRC Charlevoix							
Travaux sylvicoles sur terres publiques intramunicipales	tr. Sylv. TNO/TPI	MRC de Charlevoix	Amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers	Superficie (ha) aménagée en éclaircie précommerciale	(85,2) ha aménagés en éclaircie précommerciale	9 045,55 \$	81 410,00 \$
Acquisition et transfert de connaissances relatives aux enjeux écologiques de la forêt habitée du Massif	autre	MRC de Charlevoix	Acquérir des connaissances relatives aux enjeux écologiques de la forêt habitée du Massif	Rapport produit	(1) rapport produit	2 488,00 \$	22 395,00 \$
Amélioration chemin secteur lac Croche	voirie multiusage	Association de plein air des Martres inc.	Redonner l'accessibilité au territoire et augmenter la sécurité des utilisateurs	Ponceaux remplacés	(2) ponceaux remplacés	9 348,00 \$	23 077,00 \$
Sous-total							126 882,00 \$
Projets locaux MRC Charlevoix-Est							
Réfection du chemin du lac Tallis	voirie multiusage	Association loisirs plein air des Marais inc	Remplacement de ponceaux, ajout de matériel et reprofilage des fossés	nombre de ponceaux et longueur de chemin amélioré conformes au RNI	3 ponceaux conformes et environ 2300 m	4 265,00 \$	12 796,00 \$
Ponceau, émissaire du 1er lac des Marais	voirie multiusage	Association loisirs plein air des Marais inc	Remplacement d'un pont par 2 ponceaux	nombre de ponceaux conforme au RNI	2 ponceaux conformes et	9 729,00 \$	29 185,00 \$
Ponceaux, Port-aux-Quilles et Baribeau	voirie multiusage	Association loisirs Chasse et Pêche Petit-Saguenay-St-Siméon	Remplacement de ponceaux, rehaussement d'un chemin	nombre de ponceaux et longueur de chemin rehaussé	5 ponceaux et environ 50 mètres	2 568,00 \$	7 706,00 \$
Amélioration de chemin et ponceaux	voirie multiusage	Les Aventuriers de Charlevoix	Réparation d'un chemin et pose de ponceaux, favoriser le multiusage	Chemin réparé et nombre de ponceaux conformes au RNI	Chemin réparé et 2 ponceaux conformes	2 319,00 \$	6 956,00 \$
Amélioration du chemin lac Baie-des-Rochers	voirie multiusage	Association des villageois du lac Baie-des-Rochers	Amélioration de chemin et remplacement de ponceaux	Chemin amélioré et nombre de ponceaux	2 ponceaux conformes et 2000 mètres de chemin amélioré	5 861,00 \$	5 809,00 \$
Amélioration chemin bloc B7	voirie multiusage	MRC de Charlevoix-Est	Amélioration de chemin et pose de ponceaux	Chemin amélioré et nombre de ponceaux	1500 m de chemin amélioré et pose d'un ponceau	3 107,00 \$	4 401,00 \$
Aménagement et restauration de peuplements dégradés	Autres activités	Groupe PPDF	Finalisation des outils d'aide à la décision et rétroaction sur les activités réalisées depuis 2007 en restauration	Clef décisionnelle, résultats des travaux adaptés et proposition d'ajustements	1 rapport	7 180,00 \$	21 054,00 \$
Éclaircie précommerciale, bloc B7	travaux sur TPI	MRC de Charlevoix-Est	Réalisation d'environ 13,5 ha d'epc	nombre d'hectares réalisés	13,5 ha	2 253,00 \$	20 275,00 \$
Éclaircie précommerciale, bloc B8	travaux sur TPI	MRC de Charlevoix-Est	Réalisation d'environ 5 ha d'epc	nombre d'hectares réalisés	5 ha	835,00 \$	7 509,00 \$
Sous-total							115 691,00 \$
Total							570 430,07 \$

2.2 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT) – ADOPTION DES ACTIONS PRIORITAIRES 2016-2017

CRS 151-06-2016

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du FDT 2015-2016 est intervenue entre le ministre responsable de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, et la MRC de Portneuf, le 22 juillet 2015;

CONSIDÉRANT que cette entente a été reconduite pour l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'actions prioritaires a été soumis au conseil pour approbation lors de la séance de travail du 1^{er} juin 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Portneuf est d'accord et recommande l'adoption de ces actions prioritaires;

Il est proposé par M. Nelson Bédard et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors du comité de travail du 1^{er} juin 2016;

QU'une copie de la présente résolution soit mise en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiée au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par le ministre pour le représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DOSSIERS RÉGIONAUX

3.1 LOGO ET IMAGE DE LA MRC – OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE RENOUVELLEMENT ET LA COHÉRENCE DE LA SIGNATURE IDENTITAIRE DE LA MRC DE PORTNEUF

CRS 152-06-2016

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a instauré un concours à l'automne 2015 visant à installer de nouvelles enseignes aux abords de l'autoroute 40;

CONSIDÉRANT que le concept retenu est très différent de l'image corporative utilisée dans la papeterie, le site web et les communications de la MRC;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'une image cohérente entre les divers outils de communication devrait être véhiculée et qu'il devient nécessaire de voir à renouveler l'ensemble de l'image de la MRC;

CONSIDÉRANT que la firme « Atelier DI » avait créé le concept des enseignes aux abords de l'autoroute 40, et que cette dernière a été contactée afin de connaître ses honoraires pour étendre l'idéation à l'ensemble des outils de communication de la MRC;

CONSIDÉRANT que leur offre de services pour réaliser ce mandat se chiffre à 2 555,00 \$ plus taxes et frais de déplacement;

Il est proposé par M. Bernard Naud et résolu :

QUE la MRC de Portneuf mandate la firme « Atelier DI » pour renouveler le logo et l'image de la MRC, au coût de 2 555,00 \$ plus taxes et frais de déplacement (maximum 150 \$);

QUE la dépense soit inscrite au poste « Honoraires professionnels autres » numéro 02 14001 414.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

M. Dominic Tessier Perry, maire de Saint-Casimir, demande d'inscrire sa dissidence aux minutes de l'assemblée.

3.2 CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DE LA CAPITALE-NATIONALE – NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MRC AU COMITÉ DU RÉSEAU LOCAL DE PORTNEUF

CRS 153-06-2016

CONSIDÉRANT que M. Michel Delamarre, président-directeur général du CIUSSS, a adressé au préfet, M. Bernard Gaudreau, une demande afin que 3 représentants élus de la MRC fassent partie du réseau local de partenaires de Portneuf;

CONSIDÉRANT que la même demande a été également adressée à la directrice du développement économique;

CONSIDÉRANT que ce réseau se veut un moyen pour le CIUSSS de planifier et de coordonner les services à offrir à la population du territoire de Portneuf selon les orientations ministérielles, les besoins de la population et les réalités territoriales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la MRC s'implique dans ce réseau de partenariat et procède à la nomination de ses représentants;

Il est proposé par M. Jacques Delisle et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf désigne M. Bernard Gaudreau, préfet, M. Guy Denis, maire de Saint-Marc-des-Carières, M. Daniel Dion, maire de Saint-Raymond, et Mme Lucie Godin, directrice du service de développement économique à la MRC, représentants de la MRC au sein du réseau local de partenaires du CIUSSS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ FINANCIÈRE POUR LA MISE SUR PIED D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE SECTEUR EST DE LA MRC DE PORTNEUF – OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CRS 154-06-2016

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a reçu le mandat, par voie de résolution, de la part de 6 municipalités désirant participer à l'étude de faisabilité, de procéder à l'octroi d'un contrat de services professionnels;

CONSIDÉRANT que les 6 municipalités participantes sont Cap-Santé, Donnacona, Neuville, Pont-Rouge, Saint-Basile et Sainte-Christine-d'Auvergne;

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a octroyé un premier contrat, par résolution CR 81-04-2016 à M. Vincent-Gilles Courtemanche, afin de valider la faisabilité du projet au niveau technique;

CONSIDÉRANT que les municipalités ont ensuite tenu des rencontres de travail qui se veulent concluantes sur la faisabilité technique, mais qui nécessitent des précisions au niveau financier;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur en sécurité incendie, à la demande des municipalités, a sollicité une offre de services auprès du consultant qui avait été retenu lors de la première phase du projet, et que ce dernier a présenté une offre à 19 500 \$, taxes incluses, pour réaliser l'analyse financière du projet;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur en sécurité incendie a transmis les coûts associés à ce volet aux directeurs généraux des municipalités concernées, et que ces derniers ont tous donné leur accord pour l'octroi de contrat au consultant;

Il est proposé par M. Jean Mainguy et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise l'octroi du contrat à M. Vincent-Gilles Courtemanche pour une somme de 19 500 \$, taxes incluses, pour la réalisation de l'étude de faisabilité financière du projet de regroupement;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise ensuite la refacturation de cette dépense aux 6 municipalités concernées par l'étude de faisabilité en six parts égales, dans le cas où le Fonds de développement du territoire ne pourrait s'appliquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CRS 155-06-2016

L'ordre du jour de la séance spéciale étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 45 sur la proposition de M. Guy Denis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet,

La secrétaire-trésorière

Bernard Gaudreau

Josée Frenette